



Ministère de la Culture

Réunion avec les
représentants du personnel

14 février 2018

Chantiers interministériels
transversaux d'AP22

Document de travail

RAPPEL DES CHANTIERS « ACTION PUBLIQUE 2022 »

/ 5 axes de réforme des politiques culturelles

- Améliorer le pilotage et la mise en œuvre des politiques publiques : pilote SG
- Adapter la politique des archives au monde numérique : pilote DGP/SIAF
- Consolider les missions des musées nationaux en étudiant toutes les voies pour les accompagner dans leur ambition de rayonnement territorial et d'ancrage auprès des publics : pilote DGP/SMF
- Trouver des solutions innovantes dans le secteur de la création artistique pour irriguer les territoires isolés et atteindre tous les publics : pilote DGCA
- Adapter le modèle de l'audiovisuel public face aux géants du numérique : pilote DGMIC

/ 5 chantiers transversaux interministériels

- Simplification administrative et qualité de service : pilote SG/DSM
- Transformation numérique : pilote SG/SDSI
- Organisation territoriale des services publics : pilote SG/DAT
- Rénovation du cadre et des politiques RH : pilote SG/SRH
- Modernisation de la gestion budgétaire et comptable : pilote SG/SAFIG



LES CHANTIERS INTERMINISTÉRIELS TRANSVERSAUX

- **ORGANISATION TERRITORIALE DES SERVICES PUBLICS**
- **RENOVATION DU CADRE ET DES POLITIQUES RH**
- **MODERNISATION DE LA GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE**
- **SIMPLIFICATION DES DEMARCHES ET QUALITÉ DE SERVICE**
- **TRANSFORMATION NUMÉRIQUE**

ORGANISATION TERRITORIALE DES SERVICES PUBLICS

/ Des études récentes et des évolutions récentes :

- Missions IGAC 2016 et 2017, EPP EAC et industries culturelles, rapport Cour des comptes sur les services déconcentrés de l'Etat
- Des évolutions récentes : **délégation de compétences** (Bretagne) ; réforme territoriale : **fusion des DRAC** (2016-2018) ; transfert et **mutualisation des budgets** de fonctionnement des DRAC auprès des Préfets
- Mission inter-inspections en cours

/ Un constat : l'hétérogénéité des politiques culturelles des collectivités

- Contraction des **budgets culture des collectivités** (notamment des départements)
- Spécificités des **collectivités ultramarines**
- Des politiques appréhendant différemment **spécificités territoriales / populations**

ORGANISATION TERRITORIALE DES SERVICES PUBLICS

/ Les pistes d'amélioration

- Accroître la déconcentration :
 - par une clarification des missions administration centrale / DRAC
 - par des moyens budgétaires transférés aux services déconcentrés
- Améliorer les coopérations entre les établissements publics et les DRAC
- Réduire le nombre d'enquêtes et améliorer leur qualité et leur exploitation (moins d'enquêtes, plus utiles)
- Renforcer la coopération avec les collectivités territoriales grâce à une contractualisation renouvelée
- Améliorer la relation aux usagers dans un souci de simplification



LES CHANTIERS INTERMINISTÉRIELS TRANSVERSAUX

- ORGANISATION TERRITORIALE DES SERVICES PUBLICS
- RENOVATION DU CADRE ET DES POLITIQUES RH
- MODERNISATION DE LA GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE
- SIMPLIFICATION DES DEMARCHES ET QUALITÉ DE SERVICE
- TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

RENOVATION DU CADRE ET DES POLITIQUES RH

CONSTATS

Une gestion RH éclatée sur les titres 2 et 3 dans 51 établissements représentant 18 000 agents titulaires et contractuels.



OBJECTIFS

- Responsabiliser les EPA sur l'ensemble de leurs emplois et de leur masse salariale (transfert avec ou sans délégation de gestion)
- Professionnaliser et renforcer les équipes RH en place, et assurer la gestion des agents titulaires sur RenoIRH
- Développer un système décisionnel RH commun sur la base de données RenoIRH (suivi des observatoires)
- Exercer une tutelle RH renforcée (notes de gestion ministérielle sur la politique indemnitaire, sur la cotation des postes, etc.)
- Recentrer l'administration centrale sur le pilotage stratégique RH et la gestion des carrières de titulaires (le SRH restant le garant des règles statutaires et de la gestion des titulaires)
- Piloter une GPEEC par filière en lien avec les directions générales et les opérateurs sur des données consolidées.

RENOVATION DU CADRE ET DES POLITIQUES RH

CONSTATS

Des procédures de recrutement complexes et longues qui fragilisent les services



OBJECTIFS

- Simplifier les procédures RH et améliorer les délais de recrutement
- Travailler sur un allègement des CAP en n'examinant pour avis que les cas prévu par l'article 60 du statut FP.
- Faciliter la mobilité des agents, notamment en réexaminant l'ensemble des freins possibles
- Améliorer le pilotage RH ministériel tout en obtenant de la direction du budget la fin du schéma d'emplois sur le titre 2
- Constituer des viviers de cadres ministériels, y compris en EP pour faciliter les mobilités

RENOVATION DU CADRE ET DES POLITIQUES RH

CONSTATS

Un manque d'attractivité du ministère lié notamment au décrochage indemnitaire par rapport aux autres départements ministériels



OBJECTIFS

- Mettre en place un plan quinquennal de convergence indemnitaire afin de résorber les écarts indemnitaires (IFSE) avec les départements ministériels comparables et renforcer l'équité entre filières et corps
- Résorber les écarts salariaux femmes-hommes
- Mettre en place un CIA articulé en termes de calendrier avec le compte rendu d'évaluation professionnel (*versement en juillet du CIA / PV ; si reliquat de fin de gestion, CIA / PV complémentaire*)
- Améliorer le suivi des parcours professionnels, notamment en début de carrière, pour la 2^{ème} partie de carrière et en fin de carrière ; mobiliser tous les outils permettant de conserver l'employabilité et l'adaptabilité des agents tout au long de la carrière

RENOVATION DU CADRE ET DES POLITIQUES RH

CONSTATS

Un dialogue social démultiplié entre:

- le SRH d'une part,
- les autorités d'emplois, les établissements publics, les DRAC et les services à compétence nationale d'autre part



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité du dialogue social par une meilleure remontée d'informations des CT et CHSCT locaux
- Se donner un objectif de résultat : moins d'instances mais mieux préparées et mieux documentées (*en assurant une meilleure articulation entre préparation et tenue des instances*)
- Améliorer les procédures relatives aux CAP afin de gagner en réactivité et en souplesse
- Expérimenter les consultations écrites
- Mettre en place une dématérialisation des outils du dialogue social

RENOVATION DU CADRE ET DES POLITIQUES RH

/ Les annonces faites lors du CITP

- Vers un nouveau contrat social avec les agents publics :
 - un dialogue social plus fluide et recentré sur les enjeux les plus importants,
 - une rémunération plus individualisée,
 - un accompagnement renforcé en matière d'évolution de carrière,
 - un élargissement du recours au contrat pour donner davantage de souplesse dans les recrutements)
- Accompagner la transformation des administration (Fonds pour la transformation de l'action publique)

/ Une concertation est lancée au niveau interministérielle par le ministère de la Fonction publique

- Lancement de la concertation en février 2018 (avec consultation directe également des agents et employeurs publics)

/ Une déclinaison au niveau ministériel qui devra tenir compte des décisions prises après concertation, sur plusieurs champs :

- Recours aux contrats
- Accompagnement des carrières
- Dialogue social



LES CHANTIERS INTERMINISTÉRIELS TRANSVERSAUX

- ORGANISATION TERRITORIALE DES SERVICES PUBLICS
- RENOVATION DU CADRE ET DES POLITIQUES RH
- MODERNISATION DE LA GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE
- SIMPLIFICATION DES DEMARCHES ET QUALITE DE SERVICE
- TRANSFORMATION NUMERIQUE

MODERNISATION DE LA GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE

CONSTATS

Une procédure budgétaire très lourde

Une gestion peu responsabilisante des emplois et des crédits

Des modalités d'exercice de la tutelle complexes et à l'efficacité inégale

Une mesure de la performance purement technique et déconnectée des priorités ministérielles

Une information financière imparfaite



PROPOSITIONS

Simplifier

- Simplifier la procédure et les conférences budgétaires
- Simplifier et mieux articuler les documents budgétaires
- Simplifier la chaîne de la dépense

Responsabiliser

- Favoriser la sincérité budgétaire et sécuriser l'exécution
- Responsabiliser les ministères sur le pilotage des emplois
- Réduire les contrôles / *reporting* sur l'exécution
- Mieux accompagner les EP et les dirigeants

Moderniser

- Revoir en profondeur le volet performance
- Développer les outils de suivi pluriannuel des crédits
- Améliorer le pilotage des emplois
- Simplifier et améliorer la production de l'information financière, comptable et sociale
- Accélérer la dématérialisation

MODERNISATION DE LA GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE

- / **Les discussions interministérielles se poursuivent.**
- / **Deux annonces lors du CITP :**
 - allègement des contrôles
 - expérimentation des COM entre le MACP et certaines administrations
- / **Certaines actions ministérielles pourraient être lancées rapidement :**
 - Charte de gestion
 - Simplification et harmonisation des indicateurs de performance et de gestion
 - Finalisation du « kit » des dirigeants d'EP
 - Développement d'outils de suivi des investissements et des engagements pluriannuels
 - Identification des dépenses pouvant être gérées par les DRAC ou les DAC
 - Etc.



LES CHANTIERS INTERMINISTÉRIELS TRANSVERSAUX

- ORGANISATION TERRITORIALE DES SERVICES PUBLICS
- RENOVATION DU CADRE ET DES POLITIQUES RH
- MODERNISATION DE LA GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE
- SIMPLIFICATION DES DEMARCHES ET QUALITÉ DE SERVICE
- TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

SIMPLIFICATION DU DROIT ET DES PROCEDURES EN VIGUEUR

- / **550 000 démarches annuelles avec dossier administratif au ministère**

- / **Les principaux dispositifs à simplifier :**
 - licence d'entrepreneur de spectacle vivant
 - démarches des artistes et aides de l'Etat et des collectivités
 - parcours administratifs des étudiants de l'enseignement supérieur
Culture
 - certificats d'exportation de biens culturels
 - démarches des propriétaires de biens protégés au titre des monuments historiques



TRANSPARENCE DE LA QUALITE DE SERVICE

/ Un engagement fort du gouvernement

- « Tous les services publics accueillant du public (hôpital, école, tribunal, CAF, etc.) seront tenus d'afficher leurs résultats en terme de qualité de service (ex : temps d'attente, taux de satisfaction, etc.) » **d'ici fin 2020**

/ Mise en œuvre au ministère

- Objectif : mesurer et publier la qualité du service
 - aux **usagers administratifs** (550.000 démarches par an donnant lieu à un dossier)
 - et aux **publics des opérateurs** du ministère (environ 43M de visites par an)
- Méthode/calendrier :
 - une cheffe de projet du département de la stratégie et de la modernisation, désignée par le SG auprès de la DITP
 - s'appuyant sur nos têtes de réseaux existantes (DRAC, SCN, EP)
 - chargée de produire un état des lieux et des préconisations pour **avril 2018**, qui alimenteront le Plan ministériel de transformation



PROGRAMME «100% DEMAT. » DES DEMARCHES

Ensemble de projets SI, organisation et accompagnement du changement

Refonte/adaptation
d'applications

Nouvelles
applications

Référentiels
de données

Urbanisation des SI

Reconfiguration
des processus

Accompagnement
du changement

Réforme du
pilotage et de
la mise en
œuvre des PP

Simplification
du droit et
des
procédures

Transparence
de la qualité
de service

Plan de
transfor-
mation
numérique

Plate-formes
inter-
ministérielles

LES CHANTIERS INTERMINISTÉRIELS TRANSVERSAUX

- ORGANISATION TERRITORIALE DES SERVICES PUBLICS
- RENOVATION DU CADRE ET DES POLITIQUES RH
- MODERNISATION DE LA GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE
- SIMPLIFICATION DES DEMARCHES ET QUALITÉ DE SERVICE
- TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

STRATEGIE « TRANSFORMATION NUMERIQUE »

	CONSTATS	OBJECTIFS
Usagers	10 % des démarches et dématérialisation incomplète	Dématérialisation SI pilotage des démarches et gestion de la relation usager <i>> mise en œuvre du chantier transversal « simplification et qualité de service »</i>
	Applications métiers sans interface guichet et sans infocentre	
Agents	Environnement de travail	Satisfaction des agents Efficience du travail des agents Appropriation des nouvelles méthodes de travail
	Performance des infrastructures	
	Atomisation des applications	
Politiques culturels	Révolution numérique questionne les acteurs de la culture	Stratégie numérique pour : <ul style="list-style-type: none"> • tirer tout le parti des opportunités • service public de la culture plus accessible

PLAN D'ACTION « TRANSFORMATION NUMERIQUE »

- / **Dématérialiser les démarches des usagers et les traitements des demandes par les agents**
 - production de démarche en ligne
 - outils de gestion de processus
 - dossiers d'urbanisme
- / **Offrir un environnement de travail modernisé aux agents publics**
 - infrastructures informatiques
 - offres de services interministériels
 - bureau de travail unique
- / **Déployer la stratégie numérique du ministère**
 - numérisation et mise à disposition des œuvres culturelles
 - création numérique
 - archivage numérique

ADAPTER NOTRE GESTION DES PROJETS

/ **Rendre la gestion du portefeuille plus « agile »**

- projets : 13 nouveaux, 2 en avance, mais 26 en retard
- passer à une gestion triennale glissante du schéma directeur des systèmes d'information
- vision cartographique

/ **Expérimenter d'autres formes de conduites de projets**

- méthode Agile, en complément des méthodes actuelles
- starts-up d'Etat